

# L'Économiste de la construction acteur de la maîtrise d'œuvre

---

*L'Économiste, fort de ses connaissances économiques, techniques et de son expérience du terrain, intervient en maîtrise d'œuvre pour optimiser la conception et la réalisation de tous types de bâtiments en construction ou en rénovation.*

---

## LE POINT DE VUE D'UN ARCHITECTE

*«L'Économiste est un partenaire qui doit, à chaque phase du projet, apporter son expertise et ses propositions. C'est l'œil technique et financier de la maîtrise d'œuvre, une garantie du respect des normes.»*

## L'Économiste dans la maîtrise d'œuvre

---

En phase d'étude, l'Économiste du projet travaille à la définition budgétaire et technique de l'ouvrage. Il raisonne en coût global.

En phase de réalisation, il s'assure de la réalisation conforme des travaux dans les budgets et délais impartis.

À l'heure où la réglementation évolue rapidement, où les exigences énergétiques et qualitatives augmentent, sa vision transversale lui permet de faciliter le dialogue entre les acteurs du projet.

# Les missions

## de la maîtrise d'œuvre

---

*L'Économiste est un expert à la fois économique, technique et réglementaire.*

---

### En phase de conception

- il vérifie la compatibilité financière du projet avec l'enveloppe budgétaire prévisionnelle;
- il propose les délais d'exécution;
- il estime le coût prévisionnel des travaux pour l'estimation définitive;
- il rédige les CCTP et le cadre de décomposition du prix des offres des entreprises;
- il constitue le dossier de consultation des entreprises (DCE);
- etc.

### En phase de consultation des entreprises

- il analyse et sélectionne les candidatures des entreprises;
- il analyse les offres, étudie les variantes éventuelles;
- il rédige le rapport d'analyse des offres en y incluant les éventuelles mises au point;
- etc.

### En phase de réalisation

- il suit l'avancement des travaux et informe le maître de l'ouvrage;
- il étudie les devis de travaux modificatifs;
- il vérifie les décomptes mensuels et finaux, il établit les états d'acomptes;
- il peut examiner les documents à produire par les entreprises,
- il peut assurer la direction des travaux et établir les comptes-rendus des réunions de chantiers;
- si des réserves sont formulées lors de la réception des travaux, il en estime la valeur;
- etc.

#### LE POINT DE VUE D'UN INGÉNIEUR

«*L'Économiste est un acteur transversal au sein de tout projet, le lien entre chaque partie, le garant de la synthèse.*»



Union nationale  
des Économistes  
de la construction

8 avenue Percier  
75008 Paris  
[www.untec.com](http://www.untec.com)

tél. 01 45 63 30 41  
fax 01 42 56 14 52  
[untec@untec.com](mailto:untec@untec.com)